

European Commission (https://ec.europa.eu/index_en.htm) >

EUSurvey

10% (3/30)

QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION PUBLIQUE Acte législatif sur l'économie circulaire

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Introduction

Comme annoncé dans le pacte pour une industrie propre (https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/? uri=CELEX%3A52025DC0085), la Commission européenne prépare actuellement une proposition d'acte sur l'économie circulaire en vue de son adoption en 2026. Le principal objectif de ce nouvel acte juridique est d'accélérer la transition vers l'économie circulaire dans l'UE. Il visera à supprimer plusieurs obstacles, tels que l'insuffisance de l'offre et de la demande de matières premières secondaires (y compris critiques) et la fragmentation du marché unique des produits circulaires, des déchets et des matières premières secondaires.

Dans le cadre de son analyse, la Commission lance une consultation publique afin de recueillir l'avis de toutes les parties intéressées. Le questionnaire se compose de sept parties:

- la partie 1 vise à recueillir des informations importantes vous concernant;
- la partie 2 comprend des questions générales sur l'économie circulaire;
- la partie 3 est axée sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE);
- la partie 4 comprend des questions sur les obstacles à la circularité liés au marché unique;
- la partie 5 comprend des questions sur l'offre et la demande de matières premières secondaires;
- la partie 6 comprend des questions sur l'amélioration de la gestion des déchets et des procédés circulaires;
- la partie 7 donne la possibilité de formuler des observations libres et de télécharger des documents.

Vos commentaires seront pris en compte dans l'analyse d'impact. Le présent questionnaire est lancé parallèlement à l'appel à contributions.

Vous pouvez enregistrer un brouillon de vos réponses et terminer plus tard.

PARTIE 1. INFORMATIONS VOUS CONCERNANT

'n				
ı	Informations	VALIE	CONCAR	nant
ı	ıı ildi illalıdı is	vous	COLICEL	ιαιιι

* L	angue de ma contribution	
	V	
* J	l'apporte ma contribution en tar	nt que:

* Nom	
* Adresse électronique (ne sera pas rendue publique)	
* Pays d'origine 9	
V	
La Commission publiera toutes les contributions à la présente consultation publique. Vous pouvez choisis consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme lors de la publication de votre contribans un souci de transparence, le type de répondant [p. ex. «association d'entreprises», «organis défense des consommateurs» ou «citoyen(ne) de l'UE»], le pays d'origine, le nom et la taille de	ib

* Prénom

La Commission publiera toutes les contributions à la présente consultation publique. Vous pouvez choisir de consentir à la publication de vos coordonnées ou de rester anonyme lors de la publication de votre contribution. Dans un souci de transparence, le type de répondant [p. ex. «association d'entreprises», «organisation de défense des consommateurs» ou «citoyen(ne) de l'UE»], le pays d'origine, le nom et la taille de l'organisation, ainsi que son numéro d'inscription au registre de transparence, sont toujours rendus publics. Votre adresse électronique ne sera jamais rendue publique. Veuillez choisir l'option en matière de protection de la vie privée qui vous convient le mieux. Les options par défaut en matière de protection de la vie privée dépendent de la catégorie de répondant sélectionné.

☐ J'accepte les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel (https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/specific-privacy-statement).

PARTIE 2. QUESTIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Question n° 1: Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant les obstacles au marché unique des matières premières secondaires au sein de l'UE?

	1 (Tout à fait d'accord)	2 (D'accord)	3 (Indifférent)	4 (Pas d'accord)	5 (Pas du tout d'accord)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
a. Les prix des matières premières secondaires sont généralement plus élevés que ceux des matières premières primaires.	0	0	0	0	0	0	0
b. La qualité des matières premières secondaires est généralement inférieure à celle des matières premières primaires.	0	0	0	0	0	0	0
c. L'absence d'une certification uniforme pour les matières premières secondaires amoindrit leurs qualités marchandes.	0	0	0	0	0	0	0

	1 (Tout à fait d'accord)	2 (D'accord)	3 (Indifférent)	4 (Pas d'accord)	5 (Pas du tout d'accord)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
d. Les obstacles réglementaires au bon fonctionnement du marché unique des matières premières secondaires sont trop nombreux.	0	0	0	0	0	0	0
e. De trop nombreux obstacles d'une autre nature (aspects financiers, manque d'information, etc.) empêchent les économies d'échelle en ce qui concerne l'offre et la demande de matières premières secondaires.	0	0	0	0	0	0	0
f. L'offre de matières premières secondaires est insuffisante.	0	0	0	0	0	0	0
g. La demande de matières premières secondaires est insuffisante.	0	0	0	0	0	0	0
h. Les matières premières secondaires produites dans l'UE sont concurrencées par des matières premières secondaires importées à moindre coût, de qualité inférieure et/ou d'origine incertaine.	0	0	0	0	0	0	0
i. Il n'y a pas suffisamment de déchets triés de qualité dans l'UE pour produire des matières premières secondaires.	0	0	0	0	0	0	0
j. Les infrastructures de collecte, de tri et de transport des matières premières secondaires au sein de l'UE ne sont pas adaptées.	0	0	0	0	0	0	0
k. Les modèles d'entreprise de l'économie circulaire ne bénéficient pas du soutien financier nécessaire.	0	0	0	0	0	0	0

	1 (Tout à fait d'accord)	2 (D'accord)	3 (Indifférent)	4 (Pas d'accord)	5 (Pas du tout d'accord)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
I. Les pratiques actuelles en matière de marchés publics ne donnent pas suffisamment la priorité aux matières premières secondaires ou n'encouragent pas suffisamment le recours à ces matières.	0	0	0	0	0	0	0
m. Les acteurs clés des chaînes de valeur des produits (p. ex., les producteurs et les recycleurs) ne coopèrent pas suffisamment entre eux pour améliorer la circularité.	0	0	0	0	0	0	0
n. La sensibilisation des consommateurs aux produits fabriqués à partir de matières premières secondaires et leur niveau d'adhésion à ces produits sont faibles.	0	0	0	0	0	0	0

Autre, veuillez préciser:	
500 caractère(s) maximum	
	0 sur 500 caractères utilisés.

Question n° 2: Quelle importance revêtent selon vous les mesures d'incitation économiques suivantes pour stimuler l'économie circulaire de l'UE?

	1 (Très important)	2 (Important)	3 (Indifférent)	4 (Moins important)	5 (Pas du tout important)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
a. Les régimes de responsabilité élargie des producteurs (p. ex., les producteurs sont tenus financièrement responsables de l'ensemble du cycle de vie de leurs produits, y compris la gestion des déchets issus de ces derniers)	0	0	0	0	0	0	0

	1 (Très important)	2 (Important)	3 (Indifférent)	4 (Moins important)	5 (Pas du tout important)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
b. Les systèmes de consigne	0	0	0	0	0	0	0
c. Les critères de passation de marchés publics favorisant l'économie circulaire	0	0	0	0	0	0	0
d. Les impôts ou les redevances sur l'incinération et/ou la mise en décharge des déchets	0	0	0	0	0	0	0
e. Les taxes à l'exportation des déchets	0	0	0	0	0	0	0
f. Les réductions d'impôt et d'autres incitations fiscales soutenant les pratiques de l'économie circulaire	0	0	0	0	0	0	0
g. Le soutien financier de l'UE en faveur des pratiques de l'économie circulaire	0	0	0	0	0	0	0
h. Le soutien financier national en faveur des pratiques de l'économie circulaire	0	0	0	0	0	0	0
i. La réduction des subventions qui font obstacle à la circularité (p. ex., subventions aux décharges et à l'incinération)	0	0	0	0	0	0	0
j. Les systèmes de paiement aux déchets	0	0	0	0	0	0	0
k. Les modèles fondés sur les produits en tant que service	0	0	0	0	0	0	0

soutenant les pratiques de l'économie circulaire	0	0	0	0	0	0	0
g. Le soutien financier de l'UE en faveur des pratiques de l'économie circulaire	0	0	0	0	0	0	0
h. Le soutien financier national en faveur des pratiques de l'économie circulaire	0	0	0	0	0	0	0
i. La réduction des subventions qui font obstacle à la circularité (p. ex., subventions aux décharges et à l'incinération)	0	0	0	0	0	0	0
j. Les systèmes de paiement aux déchets	0	0	0	0	0	0	0
k. Les modèles fondés sur les produits en tant que service	0	0	0	0	0	0	0
otre, veuillez préciser: 00 caractère(s) maximum 0 sur 500 caractères utilisés.							
0 sur 500 caractères utilisés.							

	1 (Tout à fait d'accord)	2 (D'accord)	3 (Indifférent)	4 (Pas d'accord)	5 (Pas du tout d'accord)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
a. Organiser des campagnes de sensibilisation du public à l'échelle de l'UE	0	0	0	0	0	0	0
b. Organiser des campagnes de sensibilisation du public à l'échelle nationale ou locale	0	0	0	0	0	0	0
c. Inclure systématiquement l'économie circulaire dans les programmes d'enseignement	0	0	0	0	0	0	0
d. Introduire un étiquetage normalisé des produits, des informations sur les produits, y compris les substances toxiques, et d'autres mesures et outils de transparence axés sur la circularité à l'intention des consommateurs	0	0	0	0	0	0	0
e. Soutenir le renforcement des capacités des autorités des États membres en matière d'économie circulaire au moyen de formations, d'échanges de bonnes pratiques et de services de conseil	0	0	0	0	0	0	0
f. Aider les autorités des États membres à mettre au point une offre de formation diversifiée et un ensemble de compétences pour relever les défis émergents liés à la circularité	0	0	0	0	0	0	0
g. Mettre l'accent sur la prévention (p. ex., réduire l'utilisation des ressources et la production de déchets et promouvoir le réemploi)	0	0	0	0	0	0	0

Autre, veuillez préciser:	
500 caractère(s) maximum	
	0 sur 500 caractères utilisés.

PARTIE 3. DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Question n° 4: Quelle importance revêtent selon vous les mesures suivantes pour accroître la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)?

	1 (Très important)	2 (Important)	3 (Indifférent)	4 (Moins important)	5 (Pas du tout important)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
a. Rendre les producteurs juridiquement responsables de la réalisation des objectifs nationaux en matière de collecte des DEEE	0	0	0	0	0	0	0
b. Accroître les objectifs de collecte	0	0	0	0	0	0	0
c. Infliger des sanctions pécuniaires aux producteurs qui n'atteignent pas les objectifs de collecte des DEEE	0	0	0	0	0	0	0
d. Renforcer les inspections visant à mettre au jour les exportations illégales de DEEE en provenance de l'UE	0	0	0	0	0	0	0
e. Exiger de tous les acteurs qui manipulent des DEEE qu'ils enregistrent et déclarent les quantités concernées au moyen d'un système national unique	0	0	0	0	0	0	0
f. Mener des campagnes de sensibilisation récurrentes, par produit, au niveau national	0	0	0	0	0	0	0
g. Étudier le comportement des consommateurs et les obstacles au retour des DEEE comme base à l'élaboration d'initiatives ciblées	0	0	0	0	0	0	0

Autre, veuillez préciser:
500 caractère(s) maximum

Question nº 5: Quelle importance revêtent selon vous les mesures suivantes pour encourager la reprise des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)?

	1 (Très important)	2 (Important)	3 (Indifférent)	4 (Moins important)	5 (Pas du tout important)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
a. Mandater les vendeurs en ligne afin qu'ils proposent la reprise gratuite des DEEE pour les équipements électroniques livrés	0	0	0	0	0	0	0
b. Rendre obligatoire la collecte en porte-à-porte des DEEE pour les municipalités dépassant un certain seuil de population	0	0	0	0	0	0	0
c. Rendre obligatoire la recommandation (UE) 2023/2585 de la Commission visant à accroître le taux de retour des téléphones portables, tablettes et ordinateurs portables usagés et hors d'usage	0	0	0	0	0	0	0
d. Mettre en place des systèmes de consigne pour les petits appareils (ou d'autres produits, veuillez préciser ci- dessous)	0	0	0	0	0	0	0
e. Exiger des vendeurs d'équipements électriques et électroniques qu'ils reprennent les DEEE, quel que soit le lieu d'achat du produit concerné	0	0	0	0	0	0	0
f. Élaborer des mesures d'incitation qui tiennent compte des préférences des consommateurs (p. ex., préférence pour les bons d'achat par rapport aux systèmes de consigne)	0	0	0	0	0	0	0

Question n° 6: Actuellement, quels sont les facteurs qui empêchent le recyclage des matières premières critiques (MPC) issues des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans l'UE?

	1 (Tout à fait d'accord)	2 (D'accord)	3 (Indifférent)	4 (Pas d'accord)	5 (Pas du tout d'accord)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
a. Le détournement des DEEE vers des dépôts de ferraille ou de grands broyeurs	0	0	0	0	0	0	0
b. Le manque d'infrastructures (p. ex., pour la collecte, le tri et le recyclage)	0	0	0	0	0	0	0
c. L'absence d'économies d'échelle/la fragmentation du marché	0	0	0	0	0	0	0
d. Un niveau de maturité technologique insuffisant	0	0	0	0	0	0	0
e. Une concentration trop faible de MPC dans les composants d'équipements électriques et électroniques pour justifier leur recyclage	0	0	0	0	0	0	0
f. Le retrait insuffisant des composants d'équipements électriques et électroniques	0	0	0	0	0	0	0
g. Les bas prix des MPC primaires vierges	0	0	0	0	0	0	0
h. Les bas prix des MPC secondaires importées	0	0	0	0	0	0	0
i. La qualité inférieure des MPC secondaires par rapport à celle des MPC primaires	0	0	0	0	0	0	0
j. La demande insuffisante de MPC secondaires	0	0	0	0	0	0	0
k. Les coûts énergétiques élevés du recyclage	0	0	0	0	0	0	0
I. L'insuffisance d'informations concernant les MPC contenues dans les DEEE dont peuvent disposer les recycleurs	0	0	0	0	0	0	0

	1 (Tout à fait d'accord)	2 (D'accord)	3 (Indifférent)	4 (Pas d'accord)	5 (Pas du tout d'accord)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
m. Le fait que la conception des équipements électriques et électroniques ne prévoie pas le recyclage	0	0	0	0	0	0	0

0 sur 500 caractères utilisés.

Autre, veuillez préciser:		
500 caractère(s) maximum		

PARTIE 5. OFFRE ET DEMANDE DE MATIÈRES PREMIÈRES SECONDAIRES

Question nº 16: Quelle importance revêtent selon vous les mesures suivantes pour accroître la demande de matières premières secondaires?

	1 (Très important)	2 (Important)	3 (Indifférent)	4 (Moins important)	5 (Pas du tout important)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
a. Des objectifs minimaux en matière de contenu recyclé	0	0	0	0	0	0	0
b. Des objectifs minimaux en matière de contenu recyclé produit dans l'UE	0	0	0	0	0	0	0
c. Des règles en matière de marchés publics favorisant les produits/les entreprises qui utilisent des matières premières secondaires	0	0	0	0	0	0	0
d. Des règles en matière de marchés publics favorisant les produits/les entreprises qui utilisent des matières premières secondaires produites dans l'UE	0	0	0	0	0	0	0
e. Des normes à l'échelle de l'UE concernant la qualité et la traçabilité des matières premières secondaires	0	0	0	0	0	0	0

	1 (Très important)	2 (Important)	3 (Indifférent)	4 (Moins important)	5 (Pas du tout important)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
f. Des mesures visant à réduire encore davantage la mise en décharge des déchets	0	0	0	0	0	0	0
g. Des informations concernant la qualité et l'origine des matières premières secondaires	0	0	0	0	0	0	0
h. Des incitations financières pour les produits ou les entreprises qui utilisent des matières premières secondaires produites dans l'UE (p. ex., exonérations de la taxe sur la valeur ajoutée ou crédits d'impôt)	0	0	0	0	0	0	0
i. Des mesures financières dissuasives pour les produits ou les entreprises qui utilisent des matières premières primaires (p. ex., taxes et coût du carbone)	0	0	0	0	0	0	0
j. Un soutien accru des régimes de responsabilité élargie des producteurs en faveur du recours aux matières premières secondaires (p. ex., écomodulation des redevances prélevées au titre de la REP)	0	0	0	0	0	0	0
k. Une meilleure surveillance du marché	0	0	0	0	0	0	0
I. Un soutien au développement des activités de recyclage des déchets dans l'UE (p. ex., aides financières à l'établissement de nouvelles capacités)	0	0	0	0	0	0	0

0 sur 500 caractères utilisés.

Au	tre, veuillez préciser:		
50	0 caractère(s) maximum		

Question nº 17: Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes sur les marchés publics?

	1 (Tout à fait d'accord)	2 (D'accord)	3 (Indifférent)	4 (Pas d'accord)	5 (Pas du tout d'accord)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
a. Les marchés publics peuvent être un moteur important de l'économie circulaire	0	0	0	0	0	0	0
b. Des critères de circularité devraient compléter les critères liés aux prix	0	0	0	0	0	0	0
c. L'application des critères de circularité devrait être laissée au choix des pouvoirs adjudicateurs	0	0	0	0	0	0	0
d. Les pouvoirs adjudicateurs devraient être tenus d'appliquer les critères de circularité	0	0	0	0	0	0	0
e. Les critères de circularité devraient s'appliquer à certains aspects des produits (p. ex., durabilité, réparabilité, recyclabilité et contenu recyclé)	0	0	0	0	0	0	0

re, veuillez préciser:			
) caractère(s) maximum			
	0 sur 500 caractère	es utilisés.	

Question n° 18: Afin de soutenir la transition vers une économie circulaire dans l'UE, à quels biens ou services les critères relatifs aux marchés publics devraient-ils s'appliquer en priorité?

500 caractère(s) maximum

0 sur 500 caractères utilisés.

PARTIE 6. AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS ET LES PROCÉDÉS CIRCULAIRES

Question n° 22: Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les mesures suivantes visant à réduire la mise en décharge ou l'incinération des déchets et à encourager le recyclage?

	1 (Tout à fait d'accord)	2 (D'accord)	3 (Indifférent)	4 (Pas d'accord)	5 (Pas du tout d'accord)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
a. Renforcer les dispositions relatives au respect des règles de l'UE concernant la mise en décharge et les dépôts sauvages de déchets	0	0	0	0	0	0	0
b. Instaurer une interdiction générale de la mise en décharge de déchets	0	0	0	0	0	0	0
c. Introduire des interdictions (supplémentaires) de la mise en décharge de certains types de déchets	0	0	0	0	0	0	0
d. Adopter une politique fiscale visant à taxer la mise en décharge de déchets dans l'UE	0	0	0	0	0	0	0
e. Adopter une politique fiscale visant à taxer l'incinération de déchets dans l'UE	0	0	0	0	0	0	0
f. Introduire un instrument fondé sur le marché (p. ex., des systèmes de plafonnement et d'échange) pour la mise en décharge des déchets dans l'UE	0	0	0	0	0	0	0
g. Assurer des conditions de concurrence équitables pour les produits circulaires en supprimant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) intégrée dans la valeur des biens recyclés qui sont utilisés comme intrants	0	0	0	0	0	0	0

Autre, veuillez préciser:	
500 caractère(s) maximum	
	0 sur 500 caractères utilisés.

Question n° 26: Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les interventions suivantes visant à faciliter la mise en place de pôles de circularité transrégionaux qui favorisent la spécialisation intelligente et les économies d'échelle pour la collecte (séparée), le tri et le recyclage?

	1 (Tout à fait d'accord)	2 (D'accord)	3 (Indifférent)	4 (Pas d'accord)	5 (Pas du tout d'accord)	6 (Je ne sais pas)	7 (Sans objet)
a. Mise en place d'instruments juridiques facilitateurs (p. ex., autorisations, licences et permis)	0	0	0	0	0	0	0
b. Mise en place d'instruments financiers facilitateurs (p. ex., allègements fiscaux et financements publics et privés)	0	0	0	0	0	0	0
c. Mise à disposition d'informations (p. ex., plateformes numériques permettant de faire correspondre l'offre et la demande)	0	0	0	0	0	0	0
d. Renforcement des capacités des autorités nationales, régionales et locales	0	0	0	0	0	0	0

Autre, veuillez préciser:	
500 caractère(s) maximum	
	0 sur 500 caractères utilisés.

PARTIE 7. ENCADRÉ RÉSERVÉ AUX OBSERVATIONS LIBRES + TÉLÉCHARGEMENT DE DOCUMENTS

Vous pouvez, si vous le souhaitez, formuler des observations/des suggestions supplémentaires en rapport avec la présente consultation:

1000 caractère(s) maximum	

0 sur 1000 caractères utilisés.

Vous avez également la possibilité de télécharger un document précisant votre point de vue.

❸ Seuls les fichiers du type pdf,txt,doc,docx,odt,rtf sont autorisés

Sélectionner le(s) fichier(s) à charger

Soumettre